

Commission des finances de l'université de Poitiers
Composition de la Commission des finances à compter du 30 janvier 2023
La Vice-présidente finances de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° CA-27-01-2023-01 du Conseil d'administration en date du 27 janvier 2023 portant mise à jour des membres élus du Conseil d'administration pour siéger à la Commission des finances ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Membres élus

Monsieur	CABIOCH Thierry	<i>élu au Conseil d'administration, Collège A</i>
Madame	DROUET Pascale	<i>élue au Conseil d'administration, Collège A</i>
Madame	FAVOT-LAFORGE Laure	<i>élue au Conseil d'administration, Collège B</i>
Monsieur	HAYER Nicolas	<i>élu au Conseil d'administration, Collège B</i>
Madame	DUFRONT Isabelle	<i>élue au Conseil d'administration, Collège BLATSS</i>
Monsieur	QUINTON Bruno	<i>élu au Conseil d'administration, Collège BLATSS</i>
Monsieur	BRUNET Maxime	<i>élu au Conseil d'administration, Collège des Usagers</i>
Monsieur	COUTURIER Brice	<i>élu au Conseil d'administration, Collège des Usagers</i>

Article 2 : Membres de droit

Monsieur	BOISTAY Nicolas	<i>Directeur général des services adjoint</i>
Madame	MACHARD Catherine	<i>Directrice des affaires financières</i>
Monsieur	MARTIN David	<i>Agent comptable</i>
Monsieur	MIRAMBEAU Gilles	<i>Directeur général des services</i>

Article 3 : Présidence de la Commission des finances

La Commission des finances est présidée par Madame Flora SFEZ, Vice-présidente finances de l'université de Poitiers.

Article 4 : Absence ou empêchement

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Flora SFEZ, Vice-présidente finances, Présidente de la Commission des finances, la Commission est présidée par Monsieur Ludovic LE BIGOT, Vice-président gouvernance et pilotage.

Article 5 : Publicité et exécution

Le Directeur général des services est chargé de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 30 janvier 2023

**La Présidente de la Commission des
finances,**
Vice-présidente finances,

Flora SFEZ